



PROJET POUR LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT AU SEIN DE LA REGION DE L'OMD POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPLICATION nCEN

- i. Table des matières
- ii. Liste des abréviations

I. Contexte

La Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC) comprend vingt-trois pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo (RDC), Congo, Sao Tome et Principe, Sierra Léone, Sénégal, Togo et Tchad) pour une population d'environ 400 millions d'habitants, étendue sur une superficie totale d'environ 12 756 856 km² et regroupés dans quatre communautés économiques régionales : la CEDEAO, la CEEAC, l'UEMOA et la CEMAC.

Les échanges de renseignement entre les administrations douanières de la Région, tout comme leurs contributions à l'effort global de collecte, d'analyse et de partage du renseignement douanier à travers le CEN, acronyme anglais du Réseau douanier de lutte contre la fraude de l'OMD, restent faibles. La même situation prévaut au niveau national où la fonction du renseignement est très peu développée dans la plupart des administrations douanières de la Région, due très souvent à l'absence ou à l'insuffisance d'une politique appropriée de renseignement (cadre légal ; système efficace de collecte, de traitement et de partage du renseignement, renforcement des capacités du personnel douaniers ...etc.).

Pourtant, de nos jours, outre leur mission traditionnelle de collecte des recettes publiques, les administrations des douanes de la Région OMD-AOC sont appelées à apporter une contribution significative dans la lutte contre la fraude, le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée qui sévissent dans la Région et le monde entier. C'est ainsi que l'OMD a publié la Résolution de Punta Cana concernant le rôle de la douane dans le contexte de sécurité. En même temps, l'OMD a développé un Programme de Sécurité dédié au renforcement des capacités des administrations douanières, afin qu'elles puissent faire face aux menaces sécuritaires aux échelons national et international. Ces deux initiatives placent le partage du renseignement au cœur de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée.

Disposer d'un système de renseignement efficace contribue également à la lutte contre la fraude commerciale et partant à l'amélioration de la collecte des recettes publiques et à la facilitation des échanges. En effet, une base de données complète et exploitable

sur la fraude permet à l'administration des douanes de renforcer son système de gestion des risques, gage d'un contrôle plus efficace et accéléré à la frontière, ce qui entraînera une perception juste et efficace des recettes et la réduction des délais et coûts des transactions à la frontière.

La collecte, le traitement et le partage du renseignement permettent donc à la douane de concilier les trois impératifs de sécurité, de facilitation des échanges et de collecte juste et équitable des recettes. Toutefois, à l'ère de la douane numérique et dans un monde dominé par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, l'activité du renseignement, pour être efficace, ne doit plus se faire de façon manuelle telle que pratiquée par la majorité des administrations douanières de la Région AOC.

C'est dans cette optique que les administrations douanières de la Région souhaitent mettre en œuvre l'application nCEN, variante nationale du CEN. Cependant, la mise en œuvre de ladite application est très timide au sein de la Région. Seul le Mali a réussi à la mettre en œuvre. Un certain nombre de pays ont déjà fait des requêtes à l'OMD pour bénéficier de l'application. L'implémentation du présent projet vise entre autres à accélérer la mise en œuvre de ladite application par les Administrations douanières de la Région.

II. Contraintes et opportunités

a- Contraintes

La mise en œuvre du nCEN nécessite des ressources financières que les administrations douanières ne sont pas en mesure de mobiliser pleinement en interne.

Par ailleurs, d'autres contraintes majeures à la réalisation dudit projet sont :

- Le manque de ressources humaines au niveau national disposant des compétences nécessaires en matière de renseignement ;
- L'absence ou l'insuffisance du cadre légal sur le renseignement ;
- Une volonté incertaine dans certaines administrations pour développer la fonction renseignement ;
- La faible automatisation des services.

b- Opportunités

Au regard du contexte sus évoqué, les opportunités ci-après favorisent la mise en œuvre du projet nCEN :

- La prise de conscience accrue du rôle de la douane concernant la sécurité, notamment la résolution de Punta Cana de l'OMD ;
- La gratuité du logiciel nCEN ;
- Le Programme de Sécurité de l'OMD ;
- L'initiative de sécurité SPC++ de la Région OMD-AOC ;
- Le Projet INAMA.

III. Avantages de la mise en œuvre du projetnCEN

La mise en œuvre du projetnCEN aura des avantages certains pour les administrations douanières et les pays de la Région OMD-AOC, notamment :

- La valorisation de la fonction renseignement ;
- L'amélioration de la collecte, de l'analyse et du partage du renseignement ;
- L'amélioration de la lutte contre la fraude et les trafics illicites ;
- Une contribution accrue à la protection des frontières et à la sécurité ;
- Une lutte plus efficace contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée ;
- L'amélioration de la gestion des risques ;
- Une facilitation accrue des échanges à travers une amélioration dans le ciblage des marchandises ;
- Une coopération et une communication accrues entre les administrations des douanes ;
- L'amélioration de la contribution de la Région AOC à l'effort mondial de collecte, d'analyse et de partage du renseignement.

IV. Objectifs et résultats attendus

• Objectif global

Contribuer à la sécurité régionale et internationale par la lutte contre le terrorisme, la fraude, les trafics illicites et la criminalité transfrontalière organisée.

• Objectif spécifique

Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont renforcé leurs capacités en matière de lutte contre la fraude, le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée.

• Résultats

- 1- Les administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en place leurs cadres réglementaires nationaux sur le renseignement.
- 2- Les capacités des administrations douanières à collecter, analyser et partager le renseignement sont renforcées.
- 3- Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en œuvre l'application nCEN de l'OMD.

V. Hypothèses et Risques

• Hypothèses

- Les Gouvernements des pays de la Région OMD-AOC sont conscients de la nécessité de renforcer le rôle de la douane concernant la sécurité.
- Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC intègrent dans leurs plans de modernisation la mise en œuvre des outils modernes de lutte contre la fraude et de collecte de renseignement.

• Risques

Risque	Probabilité	Impact	Actions prévues
Manque de volonté	Moyenne	Moyen	Vulgariser la

politique en faveur du renforcement de la mission sécuritaire de la douane			Résolution de Punta Cana auprès des décideurs politiques
Manque de financement	Moyenne	Déterminant	Continuer à vendre le projet aux bailleurs de fonds et l'adapter à leurs exigences
Faibles capacités des administrations à développer le renseignement	Moyenne	Déterminant	Organiser des activités de formation et de réformes institutionnelles

VI. Activités du projet

Résultat 1 : Les administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en place leurs cadres légaux nationaux sur le renseignement.

Certaines Administrations douanières de la Région disposent déjà d'Instructions cadres sur le renseignement. Toutefois, ces cadres de collecte et de vulgarisation du renseignement ne sont pas conformes aux nouvelles exigences de la douane numérique et de la lutte contre le terrorisme et d'autres formes de criminalités transfrontalières.

Il sera donc nécessaire d'actualiser les cadres nationaux sur le renseignement là où ils existent, et d'en créer dans les pays ne disposant pas encore dudit instrument. Pour y arriver, il faudrait proposer aux administrations douanières un modèle régional moderne d'instruction cadre qu'elles peuvent adapter dans leurs contextes nationaux.

Les activités clefs pour atteindre ce résultat consisteront donc à :

1	Elaborer un modèle régional d'Instruction cadre sur le renseignement.
2	Accompagner les administrations douanières dans la révision ou création de leurs cadres légaux sur le renseignement.
3	Mettre en place ou renforcer les structures nationales chargées du renseignement.

Résultat 2 : Les capacités des administrations douanières à collecter, analyser et partager le renseignement sont renforcées.

Il existe un besoin réel de formation sur le renseignement au sein des administrations douanières de la Région. Des efforts sont en cours pour satisfaire ce besoin à travers l'organisation des ateliers régionaux de formation sur le renseignement dans le cadre du Projet INAMA. Ces efforts doivent être capitalisés au niveau national pour former la masse critique d'agents nécessaire pour la mise en œuvre des politiques nationales du renseignement. A cet effet, il sera nécessaire de créer un vivier de formateurs nationaux sur le renseignement.

Dans cette optique, il sera question de :

1	Organiser un atelier régional de formation des formateurs sur le renseignement.
2	Former les agents des douanes au niveau national sur le renseignement.

Résultat 3 : Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en œuvre l'application nCEN de l'OMD.

L'Organisation Mondiale des Douanes offre gratuitement aux Administrations des douanes Membres qui remplissent certaines conditions et qui en font la demande, son application nCEN, destinée à recueillir et à stocker des informations sur la lutte contre la fraude à l'échelon national et d'échanger ces informations au plan régional et international. Toutefois, l'administration bénéficiaire doit acquérir le matériel informatique nécessaire et assurer l'installation et la formation des utilisateurs.

L'acquisition de l'application nCEN sera d'un grand apport aux Administrations douanières de la Région dans leur quête de développement de leurs fonctions de renseignement.

A ce titre, il sera crucial de mener les activités suivantes :

1	Adresser une requête à l'OMD, remplir le questionnaire nCEN au niveau national et signer l'accord nCEN avec l'OMD
2	Acquérir et installer le matériel informatique et le logiciel nCEN.
3	Former les utilisateurs du nCEN.

Calendrier des activités

		2016		2017		2018	
Résultat 1 : Les administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en place leurs cadres légaux nationaux sur le renseignement							
	A 1.1				■		
	A 1.2				■		
	A 1.3				■		
Résultat 2 : Les capacités des administrations douanières à collecter, analyser et partager le renseignement sont renforcées.							
	A 2.1				■		
	A 2.2				■		
Résultat 3 : Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en œuvre l'application nCEN de l'OMD.							
	A 3.1			■	■	■	■

	A 3.2														
	A 3.3														

VII. Budget

La présentation du budget pouvant varier suivant le modèle de chaque bailleur de fonds, on peut toutefois retenir à titre indicatif, une estimation des coûts suivant les grandes lignes ci-après :

Rubriques	Montant par administration (en euro)	Quantité	Montant total (en euro)
1.Acquisition de l'application nCEN			
l'acquisition du matériel informatique	15000	22 Adm	330 000
l'installation de l'application nCEN	5000	22 Adm	110 000
la formation des utilisateurs	10000	22 Adm	220 000
Sous total 1			660 000
2.Atelier régional des formateurs des formateurs au renseignement :			
billets d'avion participants	1200	22 Adm +2 BRLR	28 800
billets d'avion experts-formateurs	3 000	2 experts	6 000
perdiems participants	1 500	22 Adm +2 BRLR	36 000
perdiems experts formateurs	1 500	2 experts	3 000
logistique locale	12000	forfait	12 000
Sous total 2			85 800
3. Missions de pré-déploiement			
billets d'avion expert en TI	3 000	9 Adm	27 000
perdiems expert en TI	1 200	9 Adm	10 800
Sous total 3			37 800
4. Mise à niveau éventuelle de l'infrastructure TI de certaines Administrations (Exemple : acquisition de pare-feu ou de mise à niveau des mesures de sécurité etc.)			
5. Ateliers nationaux sur le renseignement			
Total général			783 600 euros

VIII. Structure de gestion et de reporting

A- Structure de gestion

La gestion du projet sera assurée à deux niveaux : Le Groupe Régional de Pilotage du projet et l'Equipe de gestion du projet.

- 1- Le **Groupe Régional de Pilotage du projet nCEN (GRPP)** sera chargé du suivi de la conception, de la mise en œuvre, de l'évaluation du projet et de la validation du chronogramme d'activités. Il sera composé ainsi qu'il suit :

- Un représentant de la Vice-présidence régionale (Président) ;
 - Un représentant du partenaire au développement ;
 - Un représentant du pays leader ayant assuré la maturation du projet ;
 - Un représentant de chaque BRLR ;
 - Un représentant de la Direction de Renforcement des Capacités de l'OMD ;
 - Un représentant de l'équipe CEN de l'OMD ;
 - Le Gestionnaire du Projet ;
 - Le Gestionnaire Financier.
- 2- L'**Equipe de Projet (EP)** sera responsable de la réalisation des activités définies dans le cadre du projet, conformément au chronogramme établi par le Groupe Régional de Pilotage dudit projet en étroite collaboration avec l'équipe CEN de l'OMD. Elle sera composée ainsi qu'il suit :
- Le Directeur de Projet ;
 - Le Gestionnaire de Projet ;
 - Le Gestionnaire Financier ;
 - Un Expert en TI ;
 - Un représentant de l'équipe CEN de l'OMD;
 - Un représentant de chaque BRLR.

Compte tenu de la relative envergure du projet, certaines responsabilités susmentionnées peuvent être éventuellement cumulées.

Par ailleurs, le GRPP et l'EP rédigeront et valideront leurs termes de références respectives lors de leur première rencontre.

B- Reporting

L'Equipe de Projet dressera un rapport mensuel d'activités au Groupe Régional de Pilotage du projet nCEN.

Le Groupe Régional de Pilotage du projet nCEN fera un rapport semestriel au Comité des Experts de la Conférence des Directeurs Généraux de la Région OMD-AOC. Elle fera également un rapport annuel à la Conférence des Directeurs Généraux de la Région OMD-AOC.

ANNEXE 1 : Cadre logique et de mesure de performance

Logique	Indicateurs	Sources de vérification	Situation actuelle	Cible	Risques et hypothèses
Objectif global : Contribuer à la sécurité régionale et internationale par la lutte contre le terrorisme, le trafic illicite et la criminalité transfrontalière organisée.	La Région OMD-AOC a augmenté sa performance en matière d'introduction de données dans le CEN	Le CEN	2827 cas	20000 cas	La coopération avec les autres agences de contrôle à la frontière et les forces de défense

Logique	Indicateurs	Sources de vérification	Situation actuelle	Cible	Risques et hypothèses
Objectif spécifique : Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont renforcé leurs capacités à lutter contre la fraude, le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée	L'augmentation au sein de chaque administration des saisies dans les différentes catégories de fraude (Contrebande, drogue, CITES, armes et munitions, produits à double usage, etc.)	Le nCEN	Le nombre de cas par administration varie entre 0 et 800	Le nombre de cas par administration varie de 500 à 2000	
Activités					
Résultat 1 : Les administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en place leurs cadres légaux nationaux sur le renseignement					
Activité 1.1 Elaborer un modèle régional d'Instruction cadre sur le renseignement.	Un modèle régional d'instruction cadre est validé par la Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région OMD-AOC	Le modèle d'instruction cadre			
Activité 1.2 Accompagner les administrations douanières dans la révision ou création de leurs cadres légaux sur le renseignement.	Nombre d'Administration des douanes disposant des cadres modernes sur le renseignement	Enquêtes auprès des administrations des douanes	03 administrations disposent d'une instruction cadre sur le renseignement	23 administrations disposent d'une instruction cadre sur le renseignement	Les DG des Douanes ont la volonté de mettre en œuvre des cadres légaux modernes sur le renseignement
Activité 1.3 Mettre en place des structures nationales chargées du renseignement.	Nombres d'administrations disposant de structures nationales spécifiques dédiées au renseignement	Enquêtes auprès des administrations des douanes			Les DG des Douanes ont la volonté de développer la fonction renseignement au sein de leurs administrations
Résultat 2 : Les capacités des administrations douanières à collecter, analyser et partager le renseignement sont renforcées.					

Logique	Indicateurs	Sources de vérification	Situation actuelle	Cible	Risques et hypothèses
Activité 2.1 Organiser un atelier régional de formation des formateurs sur le renseignement.	L'atelier est organisé et a connu la participation de toutes les administrations douanières de la Région	Rapport de l'atelier	Des ateliers régionaux sur le renseignement ont été organisés à l'intention de certains pays de la Région dans le cadre du Projet INAMA	1 atelier auquel ont participé les 23 pays de la Région	Disponibilité du financement
Activité 2.2 Former les agents des douanes au niveau national sur le renseignement	Nombre de fonctionnaires des douanes formés sur le renseignement par pays	Rapports des ateliers de formation	Certains agents ont été formés (Cameroun, Gabon) pour le cas de l'Afrique Centrale.	23 ateliers de formation nationaux pour 15 fonctionnaires formés par atelier	Les DG des Douanes ont la volonté de développer la fonction renseignement au sein de leurs administrations
Résultat 3 : Les Administrations douanières de la Région OMD-AOC ont mis en œuvre l'application nCEN de l'OMD.					
Activité 3.1 Faire une requête à l'OMD et remplir le questionnaire nCEN au niveau national	-Chaque administration douanière de la Région a fait la demande à l'OMD pour bénéficier du nCEN - Chaque administration a signé le Protocol avec l'OMD pour l'installation du nCEN	OMD	Une administration de la Région implémente déjà le nCEN; 1 administration a signé le protocole d'accord avec l'OMD ; 5 administrations ont déjà fait la requête		Les DG des Douanes ont la volonté de développer la fonction renseignement au sein de leurs administrations
Activité 3.2 Acquérir et installer le matériel informatique et le logiciel nCEN.	Les 23 pays ont installé le nCEN au sein de leurs administrations douanières	OMD	1 pays	23 pays	Disponibilité du financement
Activité 3.3 Former les utilisateurs du nCEN	Nombre d'utilisateurs formés par pays	Rapports des administrations		Un minimum de cinq utilisateurs par pays	Disponibilité du financement